

**Mairie de Biltzheim**

Rue de Rouffach
68127 BILTZHEIM

Téléphone 03 89 49 45 10

Télécopie 03 89 49 96 60

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi 10h00 à 12h00 et
16h00 à 19h00

Jeudi 10h00 à 12h00 et
16h00 à 18h00

Vendredi 16h00 à 18h00

Permanences

M. Gilbert VONAU, Maire
Jeudi de 17h00 à 19h00

M. Alain GUIGNOT, Adjoint
Vendredi de 17h30 à 18h30

Mme Josée MEYER, Adjointe
Mardi de 17h00 à 18h00

Commune de Biltzheim

Directeur de publication : M.A. GUIGNOT
Imprimé à la Mairie de Biltzheim
rue de Rouffach 68127 BILTZHEIM

Date de parution : 29 janvier 2018
Date de dépôt légal : en cours
Prix : Gratuit

Commémoration Intercommunale de la libération du 4 février.

L'ensemble de la population est invité à participer à la cérémonie intercommunale de la libération qui aura lieu le

4 février à Biltzheim.

Le déroulement de la cérémonie sera le suivant :

9h30	Messe en l'église Saint Georges
10h30/10h45	<u>Place de l'Eglise</u> : Cérémonie - Allocutions et dépôt de gerbes.
11h15	Départ en voiture vers l'Espace Horizons
11h30	Vin d'honneur

A noter:

- La présence des enfants des classes de Biltzheim pour la cérémonie.
- Si le temps est pluvieux, la cérémonie se déroulera dans l'église.

Réception du Nouvel An

Cette réception s'est déroulée le 5 janvier à l'Espace Horizons en présence d'un nombreux public.

Un diaporama a retracé la vie de la commune de l'année précédente, ainsi que les travaux communaux, les projets pour 2018 et l'évolution de l'intercommunalité.

Le verre de l'amitié clôtura cette manifestation.

Cambriolages

La gendarmerie a déposé en mairie des documents recommandant la conduite à tenir afin de minimiser les risques de cambriolages.

Nous vous engageons vivement à venir en prendre connaissance.

Enquête statistique

L'INSEE réalise du 1er février au 30 avril 2018, une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

Certains de vous seront contactés par Madame Dominique DEGOUTIN, enquêtrice de l'Insee, munie de sa carte officielle. Les ménages choisis seront prévenus par lettre individuelle.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Compteur Linky

Vous avez été nombreux à répondre à la pétition qui a circulé dans le village contre le compteur Linky. Le dernier conseil municipal qui s'est tenu le 22 janvier 2018 a voté à l'unanimité contre ce déploiement.

Cette délibération n'est pas suffisante; le conseil suggère à toutes les personnes qui ne veulent pas de ce compteur, d'envoyer une lettre en Accusé de Réception (obligatoire) au gestionnaire de réseau. Pour ce faire, nous avons rédigé une lettre type que vous pourrez trouver à partir du 31 janvier 2018, en mairie, ou télécharger sur notre site internet, dans l'onglet

« INFORMATIONS PRATIQUES », puis options
« AUTRES COMMUNICATIONS/AUTRES COMMUNICATIONS ».